



L'ADERE, une association égreilloise qui défend notre patrimoine environnemental du Bocage gâtinais

C'est en réaction aux nombreux projets d'implantation d'éoliennes industrielles géantes dans nos campagnes, que s'est créée l'ADERE (Association de Défense de l'Environnement de la Région d'Egreville).

Notre action est essentiellement informative, afin d'interrompre la quasi-confidentialité qui entoure le démarchage éolien et compléter l'information uniquement commerciale fournie par les promoteurs. Notre information auprès des habitants s'appuie sur :

- notre site Internet mis à jour régulièrement (8000 visites en 9 mois)
- la parution d'articles dans les journaux régionaux
- la distribution de plus de 2000 tracts dans les boîtes aux lettres
- la participation aux réunions publiques (Egreville, Chevry-sous-le-Bignon, Chéroy)
- la tenue de stands d'information lors de vide-greniers.

Nous nous mettons en contact avec les conseils municipaux concernés par des projets de centrales éoliennes, en leur fournissant une documentation argumentée qui les aidera à prendre une décision en toute connaissance de cause, et en assistant systématiquement à toutes les séances du conseil municipal abordant le sujet éolien (Egreville, Bransles, Chaintreaux, Chevry-sous-le-Bignon, Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne).

Les projets éoliens dans notre région :

Egreville : le 29 mai 2007, le conseil municipal a voté majoritairement CONTRE l'implantation d'une centrale éolienne sur son territoire (13 voix contre et 5 pour).

Bransles : lors de la séance du 15 juin 2007, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de s'aligner sur la décision d'Egreville.

Chevry-sous-le-Bignon : au cours de la réunion publique d'information du 8 juin 2007, le maire a déclaré qu'une création de Zone de Développement Eolien (ZDE) dans sa commune ne serait envisageable qu'après un vote à l'unanimité du conseil municipal, sinon par un accord majoritaire de la population par voie de référendum.

Lors de la séance du 28 septembre 2007, le conseil municipal est revenu, à l'unanimité, sur son accord donné en janvier 2007 à la société Tencia pour une étude de projet éolien. Le projet est donc abandonné.

Chaintreaux : le 26 juin 2007, le maire et son conseil municipal nous ont déclaré ne pas vouloir prendre de décision au sujet de projets éoliens avant les élections municipales de mars 2008.

Le Bignon-Mirabeau : en juin 2007, le conseil municipal a donné son accord pour une étude de projet de centrale éolienne sur son territoire. Aucune décision n'a été prise à ce sujet lors de la séance du 25 juillet. Le 14 septembre, la société VSB Énergies Nouvelles a présenté au conseil municipal son projet d'implantation de centrale éolienne sur le territoire de la commune. Lors de sa séance du 28 septembre, le conseil municipal a rejeté ce projet à l'unanimité.

Montacher-Villegardin, Dollot, Saint-Valérien, Brannay, Lixy et Villethierry : L'ADERE est partenaire de l'AGAPE (Association Gâtinaise pour le Patrimoine et l'Environnement) qui s'oppose à un projet insensé d'implantation de 40 éoliennes industrielles géantes en Gâtinais en Bourgogne. Le 4 octobre 2007, le Bureau de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne a demandé au Préfet l'annulation de la décision de création de 5 zones de développement de l'éolien. Les projets sont donc abandonnés.

L'ADERE a exprimé son opposition aux projets éoliens lors des enquêtes publiques de *Guigneville* (10 éoliennes) et de *Sceaux-du-Gâtinais* (12 éoliennes) dans le Loiret.

La menace éolienne est donc loin d'être définitivement écartée, l'ADERE reste mobilisée car même les projets « suspendus » peuvent ressurgir une fois les élections municipales de mars 2008 passées...

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.adere-egreville.org

ADERE – Le Tremblay – Les Canas – PASSY – 77620 EGREVILLE - tél. : 01 64 45 07 86

